

GUIDE DU STATIONNEMENT PAYANT



Durant la saison d'hiver, pendant la période d'ouverture des remontées mécaniques le stationnement sera payant :

- Sur deux zones en front de neige à Roche Béranger et Place Duhamel à Recoin selon les plans au dos.
- A partir de 8 h et jusqu'à 18 heures.

ZONE 38410 : ROCHE-BERANGER

ZONE 38411 : RECOIN

ZONE 38412 : PMR



**Maintien des zones 30 minutes
gratuites (disques bleus obligatoire)**

Deux zones géographiques sont définies mais vous pourrez déplacer votre véhicule d'une zone à l'autre durant la validité de votre stationnement

Le fait d'avoir payé le stationnement ne donne pas droit à une place si vous avez déplacé votre véhicule.

Tarification

Paiement à la journée : 5€ pour la journée

Paiement à la semaine : 30 € pour 7 jours consécutifs

Abonnement saison : 90 € pour les résidents / 180 € pour les non-résidents pour une voiture

Gratuité pour les PMR

Amende pour défaut de stationnement (FSP) : 30 €

Modalités de règlement (sauf abonnements)

Sur téléphone mobile avec les applis :



Pensez à paramétrer les applis (SMS et rappels)



Paiement sur les bornes : cartes bleues et monnaie (pas de billet)

Voir le positionnement des 5 bornes sur les plans

La plaque de votre véhicule est enregistrée. **Il est inutile de mettre un ticket dans votre voiture.**

Le stationnement des personnes handicapées est gratuit : la plaque de la voiture doit être enregistrée sur l'appli ou la borne. **PMR : Choix de la zone 38412**

Abonnements résidents et non-résidents

Adressez-vous en mairie munis d'un justificatif de domicile le cas échéant afin de valider et d'ouvrir vos droits : permanences tous les jeudis et vendredis de 14h à 16 heures à partir du 1 novembre.

Si vous changez de voiture en cours de saison, prévenez la mairie qui basculera l'abonnement sur la nouvelle plaque.

Attention : payer son stationnement n'empêche pas d'être verbalisé pour stationnement gênant : vérifiez que vous n'obstruez pas le passage, que la place où vous souhaitez vous garer est adaptée à la longueur de votre véhicule.

